

Département de  
Loire-Atlantique

Arrondissement de  
Saint-Nazaire

Ville de **PORNICHET**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit,  
Le vingt et un novembre, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, BEAUREPAIRE, LE PAPE, DONNE, DESSAUVAGES, GILLET, LOILLIEUX, DAGUIZE, GUGLIELMI, DEUX, CHESNEAU, SAILLANT, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, JARDIN, PRUKOP, LEVESQUE, CAZIN, SIMON, CHUPIN, BELLIOU, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER, CORNETI, DUBOIS.

Date de convocation

15 novembre 2018

A l'exception de : Mesdames CARNAC et HUCHET.  
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.  
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.

Formant la majorité des membres en exercice.

Date du  
Conseil Municipal

21 NOVEMBRE 2018

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame LE PAPE est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

### 10/ EXERCICE 2018 – PARTICIPATION DU MUSEE AERONAUTIQUE PRESQU'ILE COTE D'AMOUR AU MEETING « PORNICHET PLEIN VOL » – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – APPROBATION

Nombre de  
conseillers

En exercice 33

Présents----29

Votants -----31

RAPPORTEUR : Monsieur GUGLIELMI, adjoint au Maire

#### EXPOSE :

Le Musée Aéronautique Presqu'île Côte d'Amour a été sollicité par la Ville de Pornichet pour participer à l'organisation du Meeting « Pornichet Plein Vol » qui a eu lieu le dimanche 19 août 2018.

Le Musée Aéronautique Presqu'île Côte d'Amour s'est activement investi sur l'ensemble de ce projet en amont ainsi que le jour de l'événement.

Le Musée Aéronautique Presqu'île Côte d'Amour a participé au programme du meeting avec la présentation de deux avions en ouverture du meeting.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € correspondant à une partie des frais réels engagés par le Musée Aéronautique Presqu'île Côte d'Amour pour la prise en charge des frais de carburant dans le cadre du Meeting « Pornichet Plein Vol ».

#### DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2311-7,  
⇒ Vu la demande formulée par le Musée Aéronautique Presqu'île Côte d'Amour,  
⇒ Vu l'avis de la Commission finances en date du 14 novembre 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

Reçu à la  
Sous-Préfecture de  
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Claude  
PELLETEUR

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Musée Aéronautique Presqu'île Côte d'Amour d'un montant de 500 €.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Monsieur GUGLIELMI, à signer toutes les pièces nécessaires.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.*